



INSEE - CENTRE STATISTIQUE DE METZ
 ENQUETE CMOSS
 TIMBRE C813
 1 RUE MARCONI
 57078 METZ CEDEX 03

ECMOSS 2012

Enquête sur
 le Coût de la Main-d'Œuvre
 et la Structure des Salaires
 en 2012

N° SIREN (à rappeler dans toute correspondance) :

Adresse de l'établissement public enquêté

En cas de cessation d'activité, indiquez la date de cessation d'activité.....
 (jour) (mois) (année)

En cas de restructuration, indiquez le nouveau SIREN.....
 En cas de restructurations multiples au cours de l'année 2012, indiquez le SIREN du dernier repreneur.

Pour chaque question, indiquez 0 en cas de non-versement.
Veillez conserver un double du présent document complété.

Merci de nous renvoyer ce questionnaire au moyen de l'enveloppe T jointe au plus tard le :

En cas de difficultés pour le remplir ou pour toute question sur cette enquête, vous pouvez contacter votre correspondant :

Nom du correspondant : Equipe ECMOSS
 Téléphone : 03 87 17 88 84 Télécopie : 03 87 17 82 82
 Adresse électronique: dg57-enquetes-cmoss@insee.fr

Merci de nous indiquer le nom de la personne qui a rempli ce questionnaire et qui serait susceptible de fournir des précisions complémentaires :

● Nom :

● Fonction :

● Téléphone : Fax :

● Adresse électronique :



Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire.
 Visa n°2013A045EC du Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, valable pour l'année 2013.
 Aux termes de l'article 6 de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique.
 L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part que tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.
 Questionnaire confidentiel destiné à l'Insee.
 La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Centre Statistique de l'Insee à Metz.

Important : Pour remplir les questionnaires, merci d'utiliser un stylo à bille noir.
Ne pas porter les centimes.

Pour les rubriques où vous n'avez rien versé ou rien reçu, indiquer **0**.

Conformément aux recommandations des assises nationales de la simplification administrative, le temps nécessaire pour répondre à l'ensemble de l'enquête vous est demandé en fin de questionnaire. Cette question est facultative.



PARTIE A : CHARGES SOCIALES DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Les informations demandées sont relatives à l'établissement public pour l'exercice 2012

► A.0.1 Masse salariale brute de l'établissement public en 2012

Total des rémunérations brutes - salaires, heures supplémentaires (base brute sécurité sociale).

► Cotisations patronales de sécurité sociale et de prévoyance dues pour 2012 (poste 645, voir notice)

A.1.1 Cotisations patronales de sécurité sociale des branches **maladie, accidents, vieillesse** (sans complémentaire) et **allocations familiales** montants nets de toute exonération (poste 6451)

Indiquez ici les cotisations patronales versées à l'**URSSAF** ou des autres caisses de sécurité sociale pour la couverture maladie et/ou accidents et/ou vieillesse (sans complémentaire).

A.1.2 Cotisations aux **mutuelles**

A.1.3 Cotisations aux **caisses de retraites, régimes de retraite complémentaire** - RAFF, IRCANTEC, ATI, CRPNPAC - et **régimes spéciaux de retraite** - CNRACL (cotisations invalidité et FEH incluses)

A.1.4 Cotisations à **Pôle Emploi**

A.1.5 Versement aux Fonds nationaux de compensation (**FNC**) du supplément familial de traitement

A.1.6 Contributions aux **institutions de prévoyance** et autres organismes

A.1.7 **TOTAL des cotisations patronales de sécurité sociale et de prévoyance** (somme des lignes A.1.1 à A.1.6)

► Aides et subventions perçues pour l'emploi de salariés

A.2.1 Aides et subventions perçues pour l'emploi de salariés

Aide à l'emploi des jeunes, à l'embauche de demandeurs d'emploi ou d'apprentis, aide du FIPHFP, aide aux CUI-CAE... Ne pas inclure les exonérations de cotisations sociales dont vous avez pu bénéficier.

► **Participation à la formation professionnelle continue**

A.3.1 Total des versements effectués auprès du CNFPT

A.3.2 Total des versements effectués auprès d'autres organismes de formation ou d'autres Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (ANFH)

► **Taxe sur les salaires**

A.4.1 Taxe nette due à l'administration des impôts

► **Contribution pour défaut d'emploi des travailleurs handicapés - DOETH**

A.5.1 Montant de la contribution FIPHFP due

► **Versement transport et FNAL**

A.6.1 Montant du versement de transport et cotisations versées au Fonds National d'Aide au Logement

PARTIE B : COMPLÉMENTS SOCIAUX ET INDEMNITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT

► **Dépenses sociales versées par l'établissement public**

B.1.1 Prestations d'action sociale versées directement aux salariés (*supplément familial de traitement, primes de mariage, de naissance, primes de crèche ou de garde d'enfant, bourses...*)

B.1.2 Participation patronale au financement des **chèques-restaurants**, des chèques-vacances, des chèques-lire, des chèques emploi-service universel...

B.1.3 Subventions de l'établissement aux **comités d'œuvres sociales** (*cantine, arbre de Noël, colonies de vacances...*), *aux associations du personnel, aux comités d'hygiène et de sécurité, CGOS, FNASS, CNAS ou autre organisme*

B.1.4 Médecine du travail (*service médical d'entreprise...*) et **autres dépenses sociales** de l'employeur

► **Frais professionnels : frais de transport et autres frais**

B.2.1 Frais de transport **domicile-travail** (*remboursement du prix du titre de l'abonnement aux transports publics*)

B.2.2 **Frais de mission** et autres **frais professionnels** (*indemnités de mission et de déplacement...*)

